

Madagascar

Analamanga



Juillet 2018
Étude Régionale
Bulletin trimestriel



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITIAVANA – TANINDRAZANA – FANDROSOANA
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DU PLAN
SECRETARIAT GÉNÉRAL

SITUATION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS FORMELS ANTANANARIVO - ANALAMANGA

N°071



**Au deuxième trimestre 2018, dans la région d'Analamanga,
le nombre des nouveaux établissements formels diminue
par rapport au premier trimestre 2018**

1.1 LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS EST FAVORABLE À ANTANANARIVO ATSIMONDRANO

Au cours du deuxième trimestre 2018, la région d'Analamanga enregistre 2.160 nouveaux établissements formels contre 2.646 au premier trimestre 2018, soit une diminution de 18%. Malgré cette diminution, l'effectif d'établissements nouvellement créés dans le district d'Anjozorobe augmente en variation trimestrielle passant de 25 établissements à 36 établissements au deuxième trimestre 2018. Cette augmentation est aussi observée dans le district d'Andramasina.

Le nombre d'établissements créés par mois au deuxième trimestre 2018 fluctue, allant de 958 en avril 2018 à 545 en mai 2018 et 657 en juin 2018. Au deuxième trimestre 2018, on remarque que dans la région d'Analamanga les nouveaux établissements implantés à Antananarivo Renivohitra sont majoritaires (52,3%) parmi lesquels le district d'Antananarivo V se trouve en première position (15,6%) a contrario de ceux d'Antananarivo VI (3,4%).

1.1.1 Au deuxième trimestre 2018, la création d'établissements est élevée dans le district d'Antananarivo Atsimondrano



Tableau 1

RÉPARTITION DE L'FFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ANALAMANGA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018							
DISTRICT	SA	SARL	EURL	EI	«Autres»	Total	PART (en%)
Antanananarivo I	0	39	35	194	21	289	13,4%
Antanananarivo II	0	12	16	128	6	162	7,5%
Antanananarivo III	3	31	23	90	3	150	6,9%
Antanananarivo IV	0	14	5	96	3	118	5,5%
Antanananarivo V	1	21	14	297	4	337	15,6%
Antanananarivo VI	0	8	3	60	3	74	3,4%
Antananarivo Avaradrano	0	16	14	251	12	293	13,6%
Ambohidratrimo	0	24	19	172	8	223	10,3%
Ankazobe	0	0	1	16	2	19	0,9%
Manjakandriana	0	1	2	58	3	64	3,0%
Anjozorobe	0	1	1	34	0	36	1,7%
Andramasina	0	0	0	22	0	22	1,0%
ANTANANARIVO ATSIMONDRANO	1	21	13	325	13	373	17,3%
TOTAL	5	188	146	1 743	78	2 160	100,0%

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.2 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018, À ANALAMANGA, 80,7% DES ÉTABLISSEMENTS NOUVELLEMENT CRÉÉS SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Au deuxième trimestre 2018, l'effectif des entreprises individuelles occupe les 80,7% des créations contre 83,1% au premier trimestre 2018. Le nombre des nouvelles entreprises individuelles diminue

de 20,7% en glissement trimestriel passant de 2 198 créations au premier trimestre 2018 à 1 743 créations au deuxième trimestre 2018.



Suivant la répartition des créations par secteur d'activité au deuxième trimestre 2018, le secteur secondaire enregistre une forte baisse de 29% par rapport à celui du premier trimestre 2018. Les

créations dans le secteur primaire et tertiaire diminuent aussi et occupent respectivement 15% et 17% de l'ensemble des créations.

1.2.1 Au deuxième trimestre 2018, le nombre de nouveaux établissements dans le secteur tertiaire prédomine



Tableau 2

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018							
SECTEUR	SA	SARL	EURL	EI	«Autres»	TOTAL	PART (en%)
Primaire	1	10	7	10	1	29	1,3
Secondaire	0	32	14	99	1	146	6,8
TERTIAIRE	4	146	125	1 634	76	1985	91,9
TOTAL	5	188	146	1 743	78	2160	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.3

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018, PLUS DU TIERS DES ACTIVITÉS CRÉÉES SONT DES COMMERÇANTS DE GROS, DÉTAILLANT ET RÉPARATION DES VÉHICULES AUTOMOBILES ET MOTOCYCLETTES

Selon la répartition par branche d'activités, l'activité de commerce y compris les répartitions des véhicules automobiles et motocyclettes accapare les 33% des créations. La part de ces commerçants au registre une diminution de 28% entre le premier trimestre 2018 et le deuxième trimestre 2018. L'effectif d'établissements nouvellement créés opérant dans le domaine du transport de voyageurs augmente de 1,84% allant de 597 opérateurs au cours du premier trimestre à 608 opérateurs au deuxième trimestre 2018. Les branches incluant agriculture, sylviculture et pêche représentent les 0,6% des activités nouvellement créées à Analamanga, leurs effectifs diminuent de 19 à 14 opérateurs.

Au deuxième trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2018, la part de la branche des autres activités de services accaparent 5% des créations et enregistrent une diminution de 18%. Au cours de la même période, l'effectif d'opérateurs dans la branche de construction diminue allant de 86 opérateurs en premier trimestre 2018 à 57 opérateurs au deuxième trimestre 2018. En contrepartie, les effectifs des opérateurs de la branche de l'éducation et du transport augmentent.

1.3.1 Au deuxième trimestre 2018, l'effectif des Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocyclettes prédomine



Tableau 3

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS (EFFECTIFS) PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018 À ANALAMANGA							
BRANCHES D'ACTIVITÉS	SA	SARL	EURL	EI	«Autres»	TOTAL	PART (en%)
Activités d'hébergement et de restauration	0	14	9	100	0	123	5,7%
Activités de fabrication	0	17	7	60	0	84	3,9%
Activités extractives	0	6	7	1	1	15	0,7%
Activités financières et d'assurances	0	2	2	86	1	91	4,2%
Activités immobilières	1	6	4	46	1	58	2,7%
Activités professionnelles, scientifiques et techniques	0	27	18	125	1	171	7,9%
Administration et activités d'appui administratif	1	10	16	52	0	79	3,7%
Agriculture, sylviculture et pêche	1	4	0	9	0	14	0,6%
Arts, spectacles et loisirs	0	0	2	8	0	10	0,5%
Autres activités de services	0	2	1	34	71	108	5,0%
COMMERCE DE GROS ET DE DÉTAIL, RÉPARATION DE VÉHICULES AUTO ET DE MOTO	2	70	61	580	0	713	33,0%
Construction	0	11	6	39	1	57	2,6%
Distrib. D'eau, res. D'assainiss., gest. Des déchets, et activ de remise en état	0	2	0	0	0	2	0,1%
Education	0	3	3	4	1	11	0,5%
Production et distrib. D'elec., de gaz, de vapeur et climatisation	0	2	1	0	0	3	0,1%
Santé et activités sociales	0	1	4	7	1	13	0,6%
Transport et entreposage	0	11	5	592	0	608	28,1%
TOTAL	5	188	146	1 743	78	2 160	100,0%

SOURCE : INSTAT/DIRTANA



1.4

AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018, LE NOMBRE DES ÉTABLISSEMENTS EN MODIFICATION D'ACTIVITÉ AUGMENTE.

Au deuxième trimestre 2018, le nombre des établissements formels en activité ayant subi des mouvements augmente par rapport au premier trimestre 2018 passant de 959 établissements à 975 établissements entre les deux derniers trimestres, soit une augmentation de 1,7 %. Les entreprises individuelles restent les plus mobiles et occupent 84 % des mouvements.

La modification (soit en un changement ou un ajout d'activité soit en un changement du lieu d'exercice des établissements) est le type de mouvement le plus effectué lors du deuxième trimestre 2018, elle représente 75,8% des mouvements. L'effectif d'établissements en cessation d'activité (annulation) diminue allant de 237 au premier trimestre 2018 à 195 au deuxième trimestre.



Tableau 4

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ CRÉÉS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2018							
SECTEUR	SA	SARL	EURL	EI	«Autre»	TOTAL	PART (%)
Annulation	0	24	13	155	3	195	6,6%
Enregistrement	0	0	0	3	0	3	0,1%
MODIFICATION	1	26	21	681	10	739	25,0%
Reprise	1	12	4	5	0	22	0,7%
TOTAL	2	62	39	858	14	975	100,0%

SOURCE : INSTAT/DIRTANA



Note méthodologique

Cette publication se base sur les déclarations faites par les personnes physiques ou morales relatives aux mouvements des établissements enregistrés auprès de la Direction Interrégionale d'Antananarivo sise à Anosy pour la Région Analamanga.

L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des dirigeants, des opérateurs économiques et du public des informations sur les mouvements relatifs aux établissements dans le champ couvert par l'étude.

On distingue 5 types de mouvements sur les établissements : C : Création (établissement nouvellement créé), R : Reprise d'activité (établissement ayant repris ses activités après avoir déclaré une cessation d'activités ou annulation), M : Modification (ajout ou changement d'activité, changement de lieu d'exercice), U : Mutation (changement du propriétaire), A : Annulation/Cessation d'activité. Depuis Mars 2013, la nomenclature d'activités utilisée est la NOMAC 2012

(Nomenclature Malagasy des activités de Madagascar) à cinq positions. Chaque établissement est classé suivant son activité principale. L'établissement qui constitue l'individu statistique de l'analyse peut être défini comme l'unité qui s'occupe de la production d'un groupe de biens ou un groupe de services homogènes. Il est localisé le plus souvent en un seul lieu. Par comparaison, une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements.

Cette publication regroupe la forme juridique des établissements suivant les modalités suivantes : SA (Société Anonyme), SARL (Société à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée), EI (Entreprise individuelle), Autres qui regroupent les autres formes juridiques (ONG, Associations, Coopératives, etc.).



Tableau 5

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA RÉGION D'ANALAMANGA DE JUIN 2017 À JUIN 2018 PAR DISTRICT D'IMPLANTATION ET PAR FORME JURIDIQUE

	JUIN 2017	JUIL. 2017	AOÛT 2017	SEPT 2017	OCT 2017	NOV 2017	DÉC 2017	JANV 2018	FÉV 2018	MARS 2017	AVR. 2018	MAI. 2018	JUIN 2018
DISTRICT D'IMPLANTATION													
Antananarivo I	118	167	138	96	100	87	76	126	97	115	135	56	98
Antananarivo II	45	64	53	47	52	42	45	68	76	60	79	38	45
Antananarivo III	75	127	77	62	75	173	41	80	99	102	79	27	44
Antananarivo IV	77	79	67	45	55	38	32	39	44	72	60	20	38
Antananarivo V	97	99	87	98	80	112	38	105	125	127	133	92	112
Antananarivo VI	33	36	31	40	27	34	17	29	36	20	40	11	23
Antananarivo Avaradrano	109	124	86	63	68	91	53	113	134	122	119	94	78
Ambohidratrimo	90	81	78	100	79	78	36	83	99	93	111	44	68
Ankazobe	23	9	5	7	10	1	5	5	8	10	17	2	0
Manjakandriana	14	20	21	19	15	10	4	13	21	29	4	39	20
Anjozorobe	13	18	7	8	12	3	4	3	6	16	12	19	5
Andramasina	15	9	7	7	4	1	6	6	6	8	13	2	7
Antananarivo Atsimondrano	127	113	91	84	112	76	49	148	141	156	155	99	119
FORME JURIDIQUE													
Autre	15	29	20	22	21	38	23	24	36	34	29	22	27
EI	689	774	590	547	524	595	295	687	739	772	780	459	504
EURL	75	59	56	38	67	40	31	48	46	58	56	21	69
SA	2	0	6	4	5	5	2	3	5	4	3	1	1
SARL	55	85	75	65	72	68	55	57	67	66	90	42	56
TOTAL	836	947	749	676	689	746	406	819	893	934	958	545	657

SOURCE : INSTAT / DIRTANA

